

Communiqué de presse
2 septembre 2020

Performances des fenêtres et portes extérieures bois :

FCBA propose une formation - habilitation dédiée à la bonne conduite des essais AEV (Air – Eau – Vent) à ses titulaires certifiés NF



Initiée début 2020 par l'Institut technologique FCBA, la formation « Norme européenne d'essais AEV et à la pratique des essais sur centrale aéraulique » est désormais associée à une habilitation nominative.

Les industriels titulaires de la certification NF Fenêtres Bois et Portes Extérieures peuvent ainsi aller plus loin dans leur démarche qualité, attester de la bonne pratique des essais Air – Eau – Vent réalisés en usine et valoriser ainsi les compétences des personnels chargés de ces tests.

Un marché de plus en plus technique

La fenêtre est un élément-clé pour la performance du bâti, en particulier en matière d'efficacité énergétique. Sur ce segment spécifique, les menuiseries bois restent une référence en termes de perméabilité à l'air, d'étanchéité à l'eau et de résistance au vent... Des atouts techniques qui, combinés aux exigences renforcées en matière de bilan carbone, contribuent à donner une nouvelle impulsion au marché.

Dans ce climat favorable, les fabricants développent des fenêtres bois de plus en plus performantes et innovantes, associant pour certains cette approche industrielle à une exigence qualité omniprésente.

C'est le cas des entreprises titulaires de la certification NF Fenêtres Bois et Portes Extérieures, dédiée aux menuiseries bois et mixtes bois-aluminium. La marque atteste notamment de la conformité de la conception des produits et certifie entre autres les performances AEV (Air – Eau – Vent) des produits dans son option NF Conception et Performance.

Ces entreprises sont toutes équipées d'une centrale aéraulique dédiée aux essais AEV pour prolonger leur démarche qualité tout au long de la chaîne de production.

FCBA leur propose aujourd'hui d'aller plus loin dans cette démarche, la renforcer et la valoriser avec une formation – habilitation nominative dédiée à la bonne conduite des essais AEV en usine.

Une démarche qualité renforcée et valorisée

Les essais AEV sont indispensables pour évaluer la performance des menuiseries à l'air, à l'eau et au vent. La formation-habilitation « Norme européenne d'essais AEV et à la pratique des essais sur centrale aéraulique », initiée par FCBA début 2020, permet d'accompagner les fabricants dans la réalisation de ces tests, sur site.

Ouverte aux chargés d'essais expérimentés des entreprises certifiées NF Fenêtres Bois et Portes Extérieures, cette formation porte sur :

- Un rappel des connaissances théoriques et normatives nécessaires, en termes d'essais et de classements ;
- Une évaluation du chargé d'essai dans sa conduite d'un essai AEV (mise en œuvre du caisson et des différents moyens d'essais, paramètres de pilotage du banc, points de contrôle, etc..) ainsi que dans le traitement des résultats d'essai.



Au 1^{er} semestre 2020, 4 entreprises ont pu la suivre : LEUL menuiseries, MC France, Poreaux (Groupe Lapeyre) et Les nouvelles menuiseries Grégoire. Une 5^e la suivra dès septembre : Pasquet Menuiseries.

Au fil des échanges avec ces fabricants, un nouvel enjeu a rapidement été évoqué : pouvoir associer cette formation à une habilitation. Une évaluation des connaissances et des compétences nécessaires à un pilotage optimal des essais AEV, conforme au cadre normatif et au référentiel de certification, est pour cela réalisée à l'issue de la formation.

Objectif : apporter une garantie supplémentaire en matière de qualité, tout en valorisant les compétences du chargé d'essais ou responsable de laboratoire. Nominative, cette habilitation est délivrée pour 3 ans.

Les chargés d'essais AEV des 4 entreprises ayant suivi la formation au 1^{er} semestre se sont vu délivrer cette habilitation inédite.

Cette formation est également accessible pour les menuiseries bois non certifiées NF, PVC ou aluminium dans un format tout public, sans habilitation.

[Programme de la formation](#)

À propos de NF Fenêtres Bois

La certification NF Fenêtres Bois et Portes extérieures est une marque de qualité gérée par FCBA. Elle atteste notamment de la qualité des matériaux constitutifs de la menuiserie et plus largement de la conformité du produit aux normes de conception, ainsi que des performances de la menuiserie (perméabilité à l'air, étanchéité à l'eau, résistance au vent, forces de manœuvre, endurance, etc.) au travers de deux dispositifs, NF Conception et NF Conception et Performance. Le tout adossé à une surveillance des fabricants certifiés via des audits semestriels. La certification NF Fenêtres Bois et Portes extérieures s'adresse aux fabricants de menuiseries bois et Mixte bois-aluminium soucieux de faire reconnaître par une tierce partie indépendante la qualité de leurs produits.

Plus d'informations sur fenetres-nf.fr

À propos de l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

Créé en 1952, le Centre technique industriel FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement.

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, innovation, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

Plus d'informations sur www.fcba.fr